

2022

 **secoursalpinsuisse**

rapport annuel



Une fondation de



Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer





Éditorial

Retour à la normalité et nouveaux défis

Le 2 février 2022, le Conseil fédéral décide de lever les mesures particulières liées à la pandémie pour fin mars 2022. Au Secours Alpin Suisse (SAS), la situation revient alors rapidement à la normale. Normalité, certes, mais marquée par un volume de déploiements en constante augmentation. Avec 1292 interventions de sauvetage, l'année 2022 a dépassé de plus de 200 interventions, soit environ de 20 pourcents, l'année 2021 qui a connu le plus grand nombre d'interventions jusqu'à présent. Les quelque 300 nouveaux First Responders intégrés dans l'organisation SAS pour prodiguer les soins de base de la médecine urgentiste dans les régions de montagne expliquent également ces chiffres élevés. Le gros budget investi dans la mise en place des dispositifs de First Responders porte ses fruits.

Il est prématuré de tirer des conclusions sur les évolutions dans les sports de montagne sur la base du nombre élevé d'interventions. Le Club Alpin Suisse (CAS) examinera ces tendances dans le cadre de la statistique annuelle des cas de détresse en montagne, document qui rassemble les données de tous les services suisses de secours en montagne. Pour le Secours Alpin Suisse, il est important que les nombreuses interventions aient pu se dérouler sans accident majeur dans les rangs de ses secouristes et des partenaires impliqués. Cela n'était pas évident, car la formation a été fortement limitée pendant les années de pandémie 2020 et 2021. Et malgré tout, il fallait maintenir la disponibilité opérationnelle. Le SAS a très bien relevé ce défi. Tous les protagonistes méritent un grand merci pour ce succès. Relancées en 2022, les offres ont été prises d'assaut, et de nombreux cours ont dû être organisés plusieurs fois pour couvrir le grand besoin de rattrapage.

Le Secours Alpin Romand a mis à la disposition de la scène internationale du sauvetage en montagne une infrastructure parfaite pour sa première rencontre « physique » après trois ans d'interruption. Plus de 500 personnes ont participé au Congrès annuel de la Commission Internationale pour le Sauvetage Alpin (CISA).

La région de Montreux Riviera était l'écrin parfait pour représenter la Suisse. La « Journée pratique », dans la région de la Dent de Jaman, a servi aux échanges d'expériences techniques sur le terrain. Ces dernières années, les organisations internationales de sauvetage en montagne ont développé de nouveaux outils, surtout dans les domaines de la recherche et de l'assistance numérique aux interventions. Ces instruments ont également été présentés.

Les restrictions et les directives imposées par les autorités en raison de la pandémie nous ont contraints à accélérer la progression de divers projets informatiques, notamment celle de l'app Alpine Rescue Mission Control (ARMC). Elle permet, désormais, de mobiliser les forces d'intervention de manière encore plus ciblée, fiable, simple et rapide. Ceci est un élément fondamental pour la prise en charge médicale des patientes et des patients. Dans ce contexte, le Conseil de fondation du Secours Alpin Suisse, en étroite collaboration avec la Rega, a décidé de poursuivre la numérisation et l'optimisation des processus-clés du Secours Alpin Suisse. Cet engagement s'accompagnera, dans les années à venir, d'investissements supplémentaires. Les organisations de fondation, le CAS et la Rega, sont convaincues que le SAS est ainsi bien armé pour l'avenir. Le Conseil de fondation dans son ensemble, en sa qualité de comité de surveillance suprême, accompagne ces développements et apporte son soutien à la Direction dans les nombreux défis que comporte son travail.

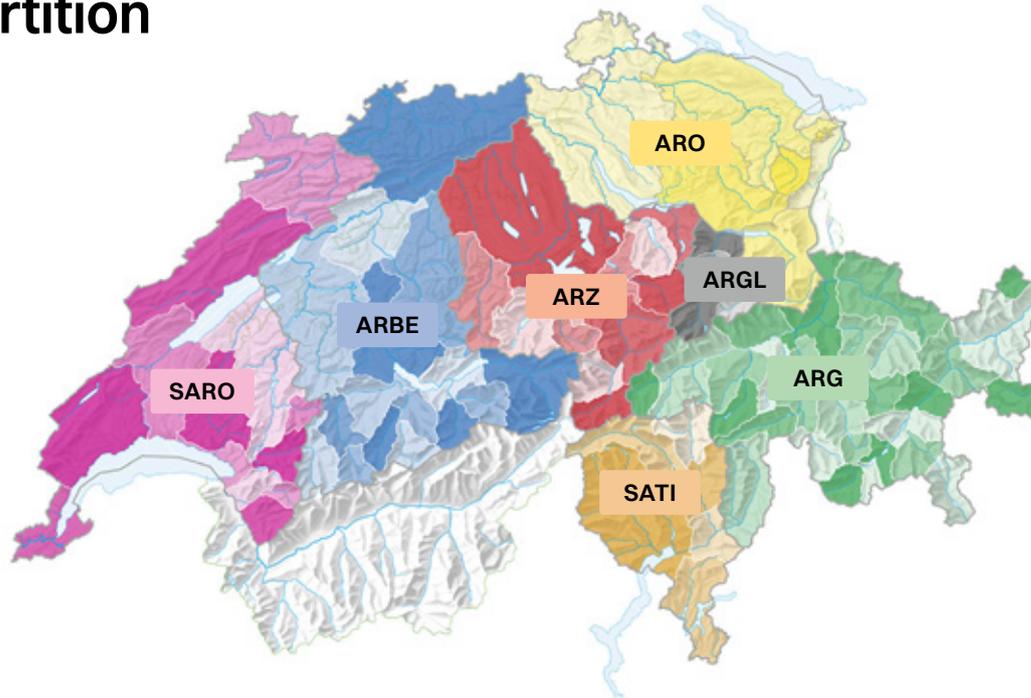
Un grand merci à toutes et à tous pour votre précieux engagement en faveur du Secours Alpin Suisse jusqu'à présent et dans le futur !

Franz Stämpfli
Président du Conseil de fondation



Organisation

Répartition



Répartition géographique

SARO	Secours Alpin Romand
ARBE	Secours Alpin Bernois
ARZ	Secours Alpin de Suisse centrale
SATI	Secours Alpin du Tessin
ARGL	Secours Alpin de Glaris
ARO	Secours Alpin de Suisse orientale
ARG	Secours Alpin des Grisons

Répartition par types d'organisation

Associations régionales	7
Stations de secours	84
Sauveteuses et sauveteurs bénévoles	3117
dont	
- Responsables d'intervention sur le site de l'accident	632
- Spécialistes techniques Hélicoptères (SSH)	131
- Spécialistes techniques Chiens LW aptes aux interventions	70
- Spécialistes techniques Chiens GS aptes aux interventions	43
- Spécialistes techniques Canyoning	47
- Spécialistes techniques Médecine	63
- First Responders IAS de niveaux II et III	324

Direction



Andres Bardill
Directeur du SAS



Theo Maurer
Responsable des opérations



Roger Würsch
Responsable de la formation



Organisation

Rapport annuel 2022

L'année dernière, le SAS a effectué un nombre record d'interventions. Parallèlement, il a dû faire face à un besoin de rattrapage considérable dans la formation après deux ans de pandémie au cours desquels ce domaine a tourné au ralenti. Certains cours ont été proposés plusieurs fois pour répondre à la forte demande. D'autres étapes de numérisation ont par ailleurs contribué à relever les défis.

Les années de pandémie 2020 et 2021 ont marqué toutes les activités du SAS. On peut mentionner, à titre de rappel : restrictions dans la formation, conditions d'intervention plus difficiles, numérisation croissante et interruption des chaînes d'approvisionnement. Si la situation particulière a été levée au printemps 2022, ses répercussions se sont fait sentir encore longtemps. Les secouristes et les cadres ont fait face aux changements des conditions-cadres, contribuant par leur attitude à faire évoluer l'organisation.

Volume des opérations et disponibilité aux interventions

Les secouristes du SAS ont été appelés 1292 fois en 2022, soit une hausse de près de 20 pourcents par rapport à l'année précédente. 1546 personnes ont recouru à leurs services, soit nettement plus qu'en 2021. Le coût moyen des opérations est inférieur à la moyenne à long terme ; il a encore diminué par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique par les longues périodes de beau temps présentant des conditions météorologiques idéales pour le sauvetage aérien, d'une part, et les nombreux déploiements des First Responders, généralement assez courts et ne nécessitant pas beaucoup de personnel, d'autre part. En revanche, les opérations de recherche du SAS et les interventions de Spéléo-Secours pour les accidents dans des grottes mobilisent toujours beaucoup de personnel. Toutes les interventions ont été menées à bien sans incident majeur ni accident dans les rangs des secouristes.

En 2022, le SAS a analysé comment les cas de catastrophe et les situations d'urgence les plus probables influenceraient la disponibilité opérationnelle. Pour ce faire, il s'est appuyé sur les scénarios de danger de l'Office fédéral de la protection de la population. La communication limitée en cas de pénurie d'énergie a été identifiée comme le plus grand défi. Le SAS est arrivé à la conclusion qu'en cas de panne du réseau mobile et d'électricité, il convient de communiquer via le réseau Polylcom. Dès l'automne 2022, ce canal permettait de joindre la majorité des stations de secours.

Formation

La formation est la condition primordiale pour répondre aux exigences sur le terrain et pour gérer les risques. Or, les années de pandémie lui ont mis un coup de frein. Des mesures immédiates telles que des cours en petits groupes et des offres d'apprentissage numériques ont permis de pallier ces restrictions. Néanmoins, il s'est avéré, après la levée des mesures particulières, que le besoin de rattrapage était grand. Les formations de responsable d'intervention, de spécialiste technique

et de First Responder ont été proposées à plusieurs reprises. La formation a été optimisée sur les plans méthodologique et administratif grâce à la plateforme d'apprentissage numérique « Easy Learn » et à un outil de gestion des cours. « Easy Learn » convient notamment à la préparation des cours en autoapprentissage. Les connaissances préalables des participants sont ainsi plus homogènes, d'où des cours plus efficaces. Le responsable de la formation et les responsables techniques ont entièrement remanié, en étroite collaboration avec des membres du Conseil de fondation du CAS, les documents de formation datant de l'époque de la création du SAS. Les nouvelles consignes sont à la disposition des secouristes dans l'Extranet.

Technologie de l'information et de la communication

L'utilité grandissante de l'informatique et de la numérisation s'est imposée durant les deux ans de pandémie. Des projets informatiques ont donc pu être lancés et mis en œuvre. Le SAS s'appuie ici sur la Rega, qui finance, développe et exploite l'infrastructure informatique du SAS. Les groupes d'utilisateurs sont impliqués dans la conception des applications.

L'application Alpine Rescue Mission Control (ARMC) représente le cœur du système pour les secouristes ainsi que les différents partenaires d'intervention. Afin d'améliorer encore la solution et d'assurer son fonctionnement à long terme, la Rega a décidé de s'engager davantage à l'avenir et de racheter les solutions informatiques de la société tessinoise DOS Group SA. Pour ce faire, la société sureVIVE SA a été créée sous l'égide de la filiale Airmed AG, qui appartient à la Rega. Georg Hauzenberger, qui travaillait comme chef de projet IT à la Rega et occupait la fonction de Head of ICT SAS, en a pris les rênes. L'organisation ICT du SAS a été adaptée à cette nouvelle constellation en termes d'organisation et de personnel.

Médecine SAS (MARS)

En 2022, les médecins Corinna Schön et Eliana Köpfler ont entièrement repris la formation des spécialistes techniques du SAS ainsi que des organisations partenaires.

Des recherches scientifiques ont été menées avec l'Université de Zurich sur la manière dont les secouristes peuvent être soutenus lors d'interventions psychologiquement éprouvantes. La Médecine MARS élaborera les premières mesures pratiques avec les spécialistes techniques en se fondant sur les enseignements qui en ressortiront.

Pour le CAS, le domaine MARS étudie, avec la Société suisse de médecine de montagne, quels éléments sont nécessaires



dans les cabanes CAS pour garantir des premiers soins de qualité. Ce travail doit mettre en évidence quelles solutions de médecine urgentiste peuvent être appliquées dans les cabanes CAS.

Couverture de base de la médecine urgentiste

En 2022, le SAS a encore renforcé son engagement à procurer des soins médicaux d'urgence dans des régions montagneuses. Dans les Grisons, la majorité des 70 groupes de First Responders initialement prévus étaient opérationnels fin 2022. Le canton a « commandé » 13 groupes supplémentaires en été 2022, et environ 415 First Responders seront engagés dans 83 groupes au total. En 2022, les First Responders ont effectué 133 opérations dans les Grisons. Il semble que le nombre de déploiement des First Responders se rapprochera de celui des secours en montagne, voire le dépassera, lorsqu'ils travailleront à plein régime.

Des tendances similaires se dessinent dans la région des stations du Linthal et de Lauterbrunnen, où des groupes de First Responders sont également actifs.

Un nouvel accord de prestations cantonal a été conclu avec la Direction de la santé du canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures au printemps 2022. Ce contrat prévoit que le SAS gère un dispositif de 9 Rapid Responders et de 35 First Responders, répartis en 7 groupes. La station de secours d'Appenzell a engagé ces travaux. Fin 2022, elle a commencé à fonctionner avec 18 First Responders et 7 Rapid Responders.

Le fonds Maria Fischer de l'Aide Suisse aux Montagnards verse aux projets de First Responders la moitié de l'équipement initial. En présence d'un accord de prestations cantonal, le canton prend en charge l'autre moitié. En 2022, le SAS a investi CHF 325000.- dans les deux cantons sous contrat, les Grisons et Appenzell Rhodes-Intérieures.

Collaboration avec les remontées mécaniques

En 2022, les remontées mécaniques ci-après avaient en sus signé des contrats :

- Splügen Bergbahnen Tambo AG
- Visit Vals AG
- Bergbahnen Sörenberg AG
- Télé Villars-Gryon-Diablerets
- Amici del Nara SA

Ainsi, le SAS est mandaté par 110 entreprises de remontées mécaniques pour les aider à secourir leurs passagers en cas d'interruption de l'exploitation ou d'accident. Si les cas d'urgence sont rares, il faut pourtant répéter la procédure tous les ans. Souvent, ce travail est dédommagé sous forme de forfaits gratuits, d'abonnements, de repas ou de mise à disposition d'infrastructures d'exercice.

Communication et logistique

En 2022, des articles de presse ont paru sur la disponibilité bénévole aux interventions des secouristes. Diverses publications dans la presse écrite et des apparitions à la télévision dans toutes les régions linguistiques ont donné de la visibilité

aux secouristes, présentant leurs activités et compétences de sauvetage.

Très utilisé, l'Extranet intégré à l'écosystème numérique du SAS a considérablement simplifié la communication interne et le classement des documents de base ou des notices.

À l'instar d'autres organisations et secteurs, les livraisons SAS ont été touchées par des goulots d'étranglement. En vue de surmonter ces difficultés, les stations de secours et les spécialistes techniques ont été invités à en tenir compte au niveau de la planification.

Personnel

Après les changements de postes de 2021, le Conseil de fondation du SAS s'est réuni dans une composition inchangée au cours de l'exercice écoulé.

Le 1^{er} mars 2022, Andrea Dotta a pris ses fonctions de responsable de cours. En sa qualité de « collaborateur du service extérieur » pour le compte du responsable de la formation, Roger Würsch, Andrea Dotta s'occupe des cours pour les spécialistes techniques et les organisations partenaires. Il est guide de montagne, spécialiste technique Hélicoptères et responsable d'intervention sur le site de l'accident à la station d'Airolo de la section CAS Bellinzona e Valli.

Theo Maurer, responsable des opérations, a cédé la direction technique Hélicoptères à Roger Würsch.

La Direction a par ailleurs réglé la succession de Marcel Meier, responsable technique du domaine cynophile depuis de nombreuses années, en vue de son départ à la retraite. Michael Nydegger, de Brienz, reprendra la tête du domaine à fin mars 2023. Il sera épaulé par Marcus Michel, de Trun, qui sera son adjoint et responsable de cours.

Congrès CISA

Le Congrès CISA s'est tenu à Montreux en 2022. Le Secours Alpin Romand, sous la houlette de son président, Christian Reber, et de la responsable du Secrétariat CISA, Lise Forster, a organisé – avec le comité d'organisation local – ce grand événement pour les secouristes en montagne du monde entier. La manifestation restera gravée dans les mémoires des quelque 500 participants.

Finances

Plus de formations, plus de secouristes, plus d'interventions, plus de projets informatiques, un grand événement international, des cantons qui n'ont pas payé : tous ces paramètres ont une influence majeure sur les comptes annuels du SAS. Ainsi, le budget prévoyait une perte de CHF 414 000.- en raison de deux postes : les dons affectés de la Fondation Accentus (CHF 200 000.-) et la réduction du capital de l'organisation (CHF 200 000.-). La perte réelle, de CHF 480 000.-, a été plus élevée en raison des facteurs spéciaux suivants :

- En 2022, le canton de Zurich n'a plus suivi la recommandation émanant de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police de soutenir le SAS à hauteur de 4 centimes par habitant-e. Il est, avec

les cantons d'Argovie et de Neuchâtel, le troisième canton à ne pas payer. Il manque donc chaque année au SAS quelque CHF 95 000.- de contributions de solidarité.

- Le Congrès CISA, à Montreux, a été budgété en 2020 avec un taux de change euro-franc de 1 : 1, c'est-à-dire neutre en termes financiers. Or, l'euro s'est nettement déprécié par rapport au franc pendant l'été 2022. Cette chute a entraîné une perte.
- L'augmentation d'environ 20 pourcents du nombre d'interventions a eu un impact non négligeable sur le compte de résultat du SAS. Ceci a également dû être traité par le back-office. La hausse du nombre d'opérations a une grande influence sur tous les facteurs de produits et de charges dans les comptes annuels :
 - Les produits issus des livraisons et prestations ont augmenté en 2022 par rapport à l'année précédente.
 - Les diminutions de recettes, qui s'élèvent à près de CHF 800 000.-, ont été nettement supérieures à celles de l'année précédente. De telles déductions surviennent principalement quand des personnes indemnes sont sauvées. Ces types de coûts ne sont pas pris en charge par les assurances maladie et accident. Si les victimes secourues sont des donateurs-trices Rega, les frais ne leur sont pas facturés par le SAS. Les recettes ainsi supprimées ne peuvent être couvertes que par les moyens financiers des fondateurs, et donc principalement grâce aux donateurs de la Rega.
 - Les frais de personnel ont nettement augmenté. Cela s'explique par une hausse de l'activité d'intervention et par des effets de rattrapage en matière de formation.

Ces pertes seront couvertes par le capital de la Fondation. Afin d'assurer ses activités de sauvetage et ses liquidités (cf. point 2.3 du volet de la Révision), le SAS vise à constituer un capital de fondation de CHF 3 millions, sachant que ce montant doit se situer dans une fourchette de CHF 2 à 3,5 millions. Avec CHF 2,017 millions actuellement, le capital de l'organisation correspond à cet objectif.

Pour la première fois depuis sa création, le SAS a fait l'objet d'un contrôle par un organisme financier cantonal. L'équipe de réviseurs du contrôle financier du canton de Berne a passé nos procédures et processus d'exploitation au crible avant de les juger bons. Nous apprécions ce genre de contrôles occasionnels et avons saisi l'occasion pour attirer l'attention sur le fait que nous assurons le sauvetage en montagne à moindres frais.

Remerciements

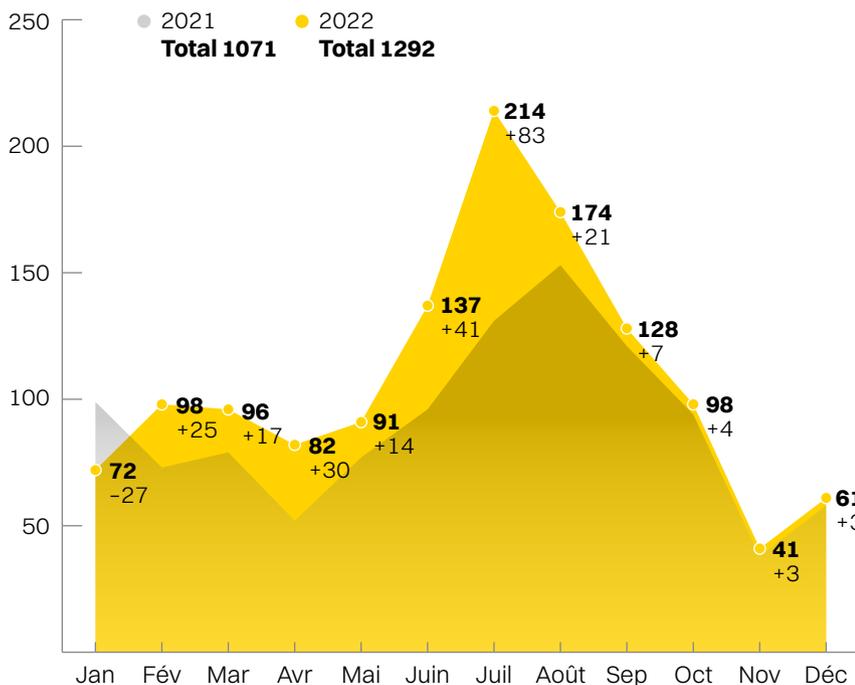
La Direction adresse un grand merci à toutes les sauveteuses et à tous les sauveteurs, aux organisations de fondation Rega et CAS, aux organisations partenaires et aux personnes concernées pour leur précieux engagement en 2022. Nous soulignons particulièrement les efforts constants de chacun pour éviter les accidents. Enfin, nous apprécions le soin avec lequel les ressources techniques et matérielles sont gérées et utilisées.

Andres Bardill, Theo Maurer, Roger Würsch



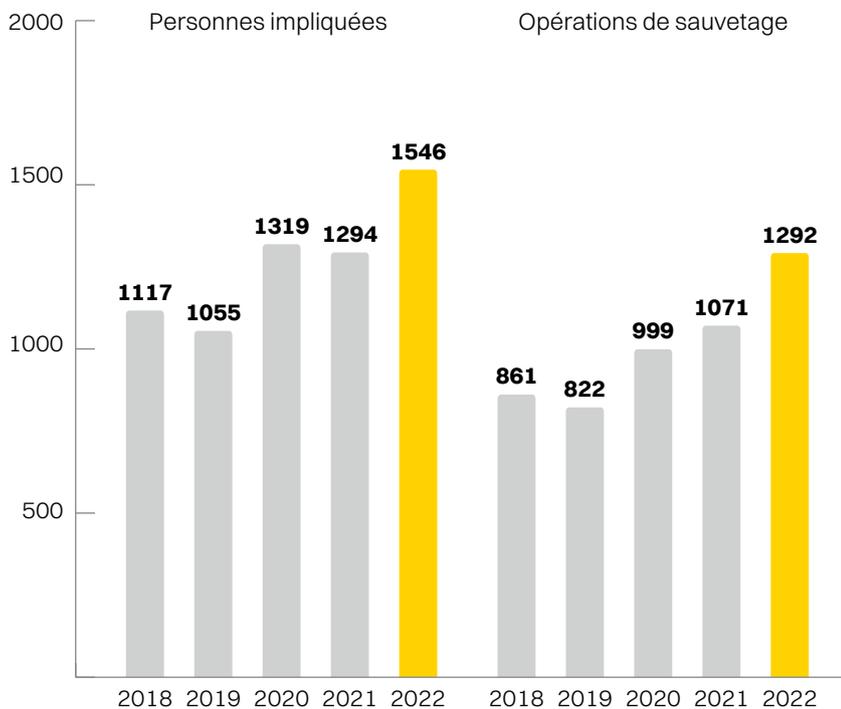
Opérations

Activité de sauvetage



Nombre d'interventions mois par mois

Le temps très ensoleillé de la première année après la pandémie a attiré de nombreuses personnes en montagne. Une telle augmentation des activités de plein air dans l'espace alpin engendre une hausse des interventions des équipes de secours : en 2022, le volume des opérations a de nouveau sensiblement augmenté par rapport à l'année précédente. Cette corrélation se reflète notamment dans les chiffres des mois d'été, au cours desquels le nombre d'interventions de sauvetage a bondi par rapport à 2021.

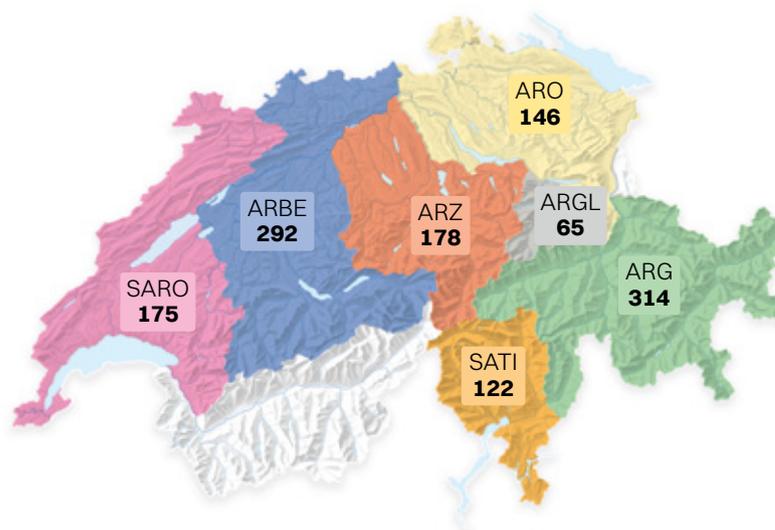


Interventions et personnes impliquées

En 2022, les spécialistes techniques, les First Responders et les équipes de sauvetage ont été appelés 1292 fois à la ressource, apportant leur aide à 1546 personnes en détresse ou accidentées.

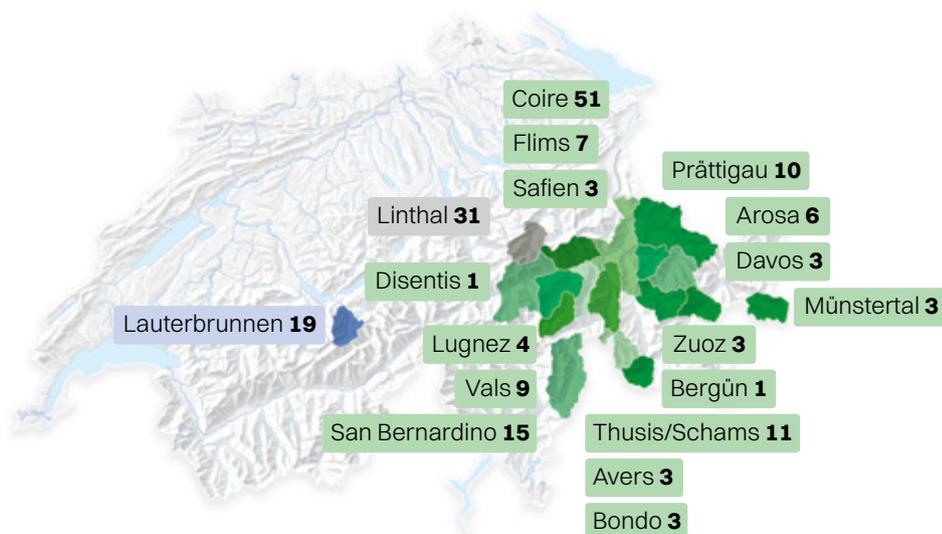
Nombre d'interventions par association régionale

En 2022, toutes les associations régionales enregistrent un nombre d'interventions supérieur à celui de l'année précédente. Globalement, les conditions météorologiques idéales, qui ont entraîné une augmentation des activités de loisirs en montagne, expliquent cette hausse. Quant au Secours Alpin Bernois, au Secours Alpin de Glaris et au Secours Alpin des Grisons, la multiplication des opérations menées par les First Responders a aussi contribué à cette augmentation par rapport à 2021.



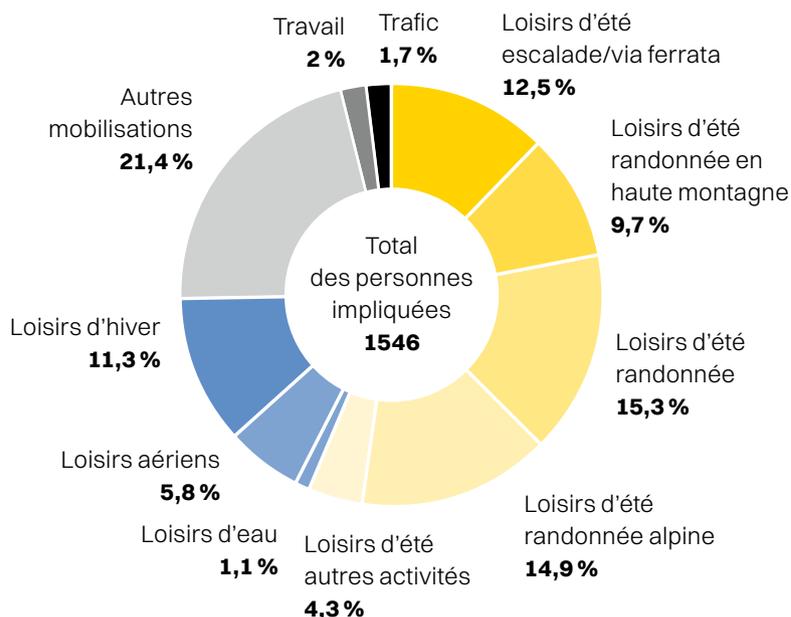
Nombre d'interventions des First Responders (premiers répondants) dans les régions de montagne

L'an dernier, le SAS a développé en continu le dispositif de First Responders dans les régions de montagne. En 2022, ils ont effectué 183 opérations sur un total de 1292 interventions, soit 2,5 fois plus qu'en 2021. Dans les Grisons en particulier, de nombreuses stations de secours ont intégré des First Responders à leur dispositif. Ils et elles contribuent, jusqu'à l'arrivée des secouristes professionnels sur place, à combler une lacune dans la couverture de base de la médecine urgentiste dans les régions de montagne.



Sur quelles missions les sauveteuses et les sauveteurs ont-ils été déployés ?

Deux tiers des personnes auxquelles il a fallu porter assistance pratiquaient des activités de loisirs estivales, randonnée en tête. Les disciplines parapente, base-jump et deltaplane sont rassemblées dans la catégorie « Loisirs aériens ». Les déploiements de premiers répondants ainsi que ceux destinés à épauler la police et les services de secours professionnels sont comptabilisés sous « Autres mobilisations ». Ces opérations ont augmenté ces dernières années.



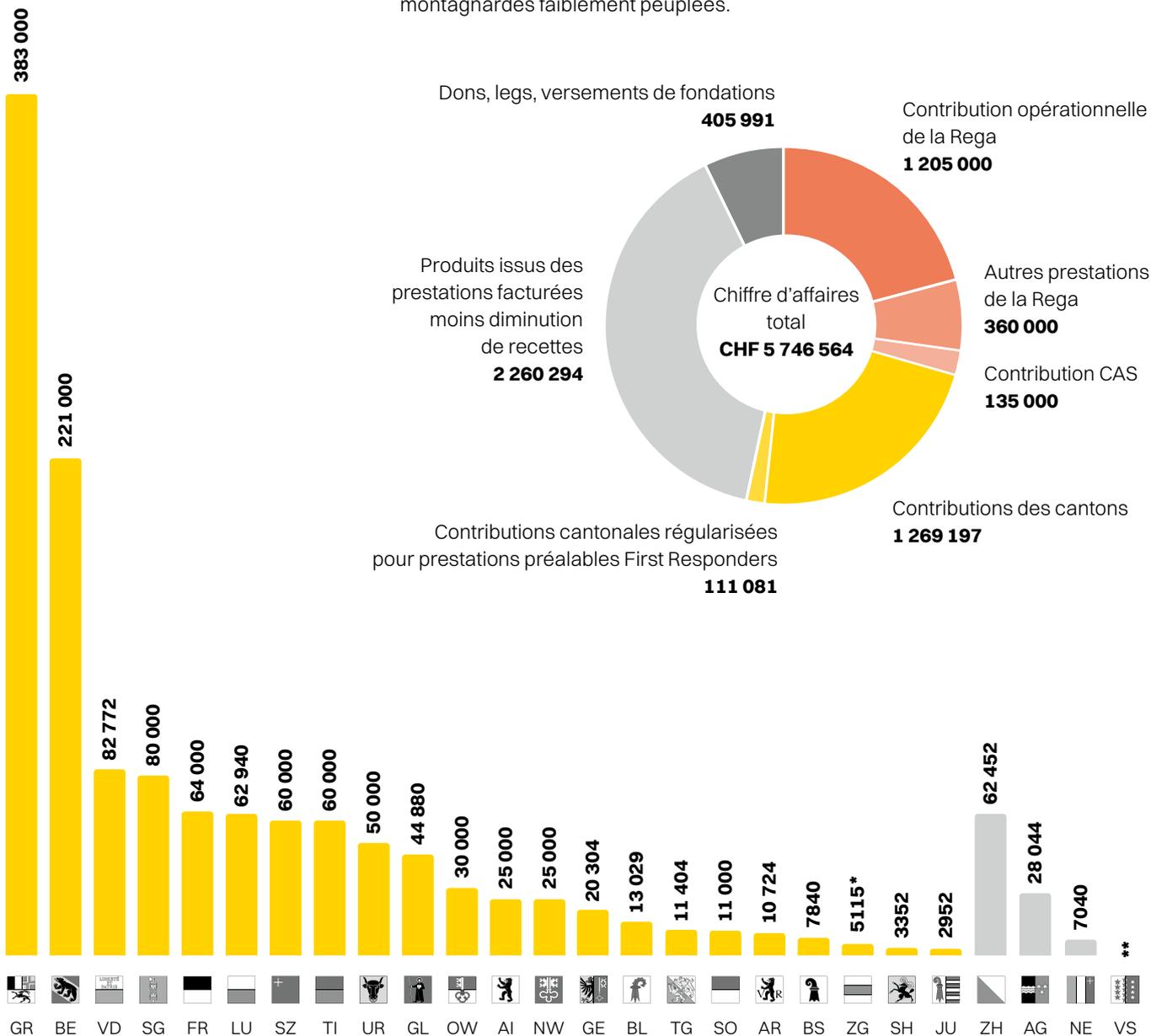
Financement

Financement du SAS

Le SAS s'appuie financièrement sur trois piliers principaux: les contributions opérationnelles des cantons, les recettes issues de livraisons et prestations ainsi que les contributions des fondateurs, Rega et CAS. Fort de ce socle financier, le SAS pourra, à l'avenir également, maintenir et développer le sauvetage en montagne ainsi que la densification des soins médicaux d'urgence de base avec des organisations de sauvetage non professionnelles dans les zones montagnardes faiblement peuplées.

Contributions des cantons

La plupart des cantons financent le SAS dans le cadre d'un accord de convention à hauteur de 4 centimes par habitant-e. Cette approche est basée sur une recommandation de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP). Des accords de prestations individuels ont été signés avec de nombreux cantons disposant de stations de secours sur leur territoire. Les 4 centimes par habitant-e y sont intégrés.



● Contributions des cantons en CHF ● Contributions non versées en CHF (différence avec la convention CCDJP)

* Zoug : la contribution 2022 sera facturée après coup en 2023

** Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS)



Comptes annuels 2022

Bilan au 31 décembre	Annexe	2022 en CHF	2021 en CHF
Actifs			
Actifs circulants			
Liquidités		756 452	1 981 563
Créances résultant de livraisons et de prestations	3.1	898 559	596 540
Autres créances à court terme		24 693	80
Stocks et prestations de services non facturées	3.2	1 117 471	659 565
Actifs de régularisation		219 867	129 216
Total actifs circulants		3 017 041	3 366 964
Actifs immobilisés			
Immobilisations corporelles		378 933	196 483
Total actifs immobilisés		378 933	196 483
Total actifs		3 395 974	3 563 447
Passifs			
Fonds étrangers à court terme			
Dettes résultant d'achats et de prestations	3.3	199 813	179 007
Autres dettes à court terme	3.4	132 122	125 777
Passifs de régularisation et provisions à court terme	3.5	166 681	111 549
Total fonds étrangers à court terme		498 616	416 333
Fonds étrangers à long terme			
Fonds		880 282	649 654
Total fonds étrangers à court terme		880 282	649 654
Capital organisationnel			
Capital libéré		2 000 000	2 000 000
Capital acquis		497 460	784 860
Résultat annuel		-480 385	-287 400
Total capital organisationnel		2 017 075	2 497 460
Total passifs		3 395 974	3 563 447



Compte d'exploitation

	Annexe	2022 en CHF	2021 en CHF
Produit d'exploitation			
Recettes nettes résultant de livraisons et de prestations	3.6	5 746 564	5 556 600
Variation de la valeur des prestations non facturées		246 000	-27 300
Total revenus		5 992 564	5 529 300
Charges d'exploitation			
Charges de matériel	3.7	-1 154 383	-1 076 483
Charges de personnel	3.8	-4 479 806	-3 784 780
Autres charges d'exploitation	3.9	-725 820	-820 374
Formation/Dissolution de fonds		-230 628	-107 655
Amortissements sur les immobilisations corporelles		-44 529	-21 831
Amortissements sur les immobilisations incorporelles		0	0
Total charges		-6 635 166	-5 811 123
Résultat d'exploitation		-642 602	-281 823
Résultat financier			
Résultat financier		-9002	-5577
Total résultat financier		-9002	-5577
Produits/Charges exceptionnels			
Perte CISA Montreux	3.10	-47 095	0
Résultat exceptionnel	3.11	218 314	0
Résultat annuel		-480 385	-287 400
Attribution/Prélèvement du capital organisationnel		-480 385	-287 400

Annexe aux comptes annuels

1. Généralités

1.1 Forme juridique

Fondation, conformément aux articles 80 et suivants du Code civil, sise à Berne

1.2 Acte de fondation et règlements

- Acte de fondation 16.08.2006
- Règlement de l'organisation 19.08.2020

1.3 But de la Fondation

La Fondation a pour but de secourir les personnes en détresse. Elle s'occupe plus particulièrement du sauvetage et du secours d'urgence des personnes accidentées ou malades dans les Alpes, les Préalpes et les zones difficiles d'accès en Suisse ainsi que dans les régions limitrophes à l'étranger.

1.4 Composition du Conseil de fondation

- Franz Stämpfli	Président du Conseil de fondation	Signature collective à deux
- Dr. med. Stefan Goerre	Vice-président du Conseil de fondation	Signature collective à deux
- Ernst Kohler	Membre du Conseil de fondation	Signature collective à deux
- Andreas Lüthi	Membre du Conseil de fondation	
- PD Dr. med. Roland Albrecht	Membre du Conseil de fondation	
- Pius Furger	Membre du Conseil de fondation	
- Daniel Marbacher	Membre du Conseil de fondation	
- Olivier Flechtner	Membre du Conseil de fondation	

1.5 Direction

- Andres Bardill	Directeur	Signature collective à deux
- Theo Maurer	Responsable des opérations	Signature collective à deux
- Roger Würsch	Responsable Formation	Signature collective à deux

1.6 Organe de révision

- KPMG AG, Zurich

1.7 Autorité de surveillance

- Département fédéral de l'Intérieur, Berne

2. Principes

2.1 Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis selon les dispositions en vigueur du droit comptable suisse (Titre trente-deuxième du Code des obligations). Les grands principes appliqués qui ne sont pas prescrits légalement sont décrits ci-après. Dans ce contexte, il convient de tenir compte du fait qu'il est fait usage de la possibilité de constituer ou de dissoudre des réserves latentes en vue de garantir le développement pérenne de l'entreprise.

2.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles se fonde sur les coûts d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements cumulés et des corrections de valeur. Un amortissement linéaire dans le temps est appliqué aux immobilisations corporelles, à l'exception des terrains. Tout signe de surévaluation conduit à un examen des valeurs comptables et, le cas échéant, à un ajustement de la valeur considérée.

2.3 Capital organisationnel

Le capital organisationnel est constitué de l'apport de la Fondation, à hauteur de CHF 2 millions, ainsi que des bénéfices non distribués dus à des contributions excédentaires aux coûts d'exploitation des fondateurs. Il sert de réserve de fluctuation dans le but de garantir les interventions difficiles à estimer. La Fondation accumule un capital organisationnel sous forme de réserve, de l'ordre de CHF 2 millions au minimum et de CHF 3,5 millions au maximum, afin de garantir les activités d'intervention ainsi que les liquidités financières.

3. Explications des postes du bilan et du compte d'exploitation

	2022	2021
	en CHF	en CHF
3.1 Créances résultant de livraisons et de prestations		
Créances envers des tiers	870 341	595 856
Créances envers des organisations connexes	28 218	684
	898 559	596 540
3.2 Stocks et prestations de services non facturées		
Matériel d'intervention	1 157 806	839 948
Prestations d'intervention non encore facturées	345 600	99 600
Corrections de valeur	-385 935	-279 983
	1 117 471	659 565
3.3 Dettes résultant de livraisons et de prestations		
Dettes envers des tiers	176 260	157 914
Dettes envers des organisations connexes	23 553	21 093
	199 813	179 007
3.4 Dettes envers des institutions de prévoyance		
Dettes envers des caisses de pension	42 381	39 018
	42 381	39 018
Les dettes envers la taxe sur la valeur ajoutée sont comprises dans le poste « Autres dettes à court terme » du bilan.		
3.5 Passifs de régularisation et provisions à court terme		
Passifs de régularisation, charges de personnel, etc.	166 681	111 549
	166 681	111 549
3.6 Recettes nettes résultant de livraisons et de prestations		
Contributions des fondateurs	1 700 000	1 679 000
Contributions des cantons	1 269 197	1 318 711
Contributions cantonales régularisées pour prestations préalables First Responders	111 081	0
Dons/Legs/Financement de la Fondation	405 991	243 424
Produits issus des interventions	3 060 241	2 913 464
Déductions sur le chiffre d'affaires	-799 947	-597 999
	5 746 564	5 556 600
3.7 Charges de matériel		
Charges de matériel	-1 064 979	-1 014 510
Charges liées aux interventions	-89 404	-61 973
	-1 154 383	-1 076 483

L'équipement personnel de sécurité des sauveteurs CAS et l'achat de matériel d'intervention pour les stations de secours CAS comptent parmi les charges d'interventions et de matériel.

Annexe aux comptes annuels

3.8 Charges de personnel

La stratégie consistant à renoncer systématiquement à des rapports internes de sous-traitance lors de la collaboration ponctuelle avec des organisations partenaires et à faire endosser au SAS la responsabilité du personnel se poursuit, sachant qu'elle est incluse dans les charges de personnel. Les charges de personnel ne résultent pas uniquement des activités de sauvetage mais aussi de la disponibilité aux interventions des stations de secours CAS et des organisations partenaires, sans oublier les travaux pour le compte de tiers (collaboration dans le cadre d'organisations de sauvetage auprès de sociétés de remontées mécaniques).

3.9 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent les prestations fournies par les fondateurs.

3.10 Produits/Charges exceptionnels

Le Congrès CISA a été traité dans la comptabilité du SAS. Il en résulte une perte exceptionnelle de CHF -47 095.-, qui se compose comme suit :

Recettes	534 022
Dépenses	-581 117
	-47 095

3.11 Produit exceptionnel

Du matériel activé l'année précédente a également été affecté aux dépenses ; cela a été corrigé lors de l'exercice 2022.

4. Autres précisions

4.1 Emplois à temps plein

La moyenne annuelle du nombre d'emplois à temps plein n'a pas dépassé 10 dans l'année sous revue comme dans l'année précédente.

4.2 Événements importants intervenus après la clôture du bilan

Aucun événement important datant d'après la clôture du bilan n'a exercé une influence sur les valeurs comptables des actifs présentés ou des dettes et ne nécessite d'être mentionné ici.

4.3 Évaluation du risque

Dans le cadre de l'examen interne périodique de la couverture d'assurance, le Conseil de fondation et la Direction ont procédé à une évaluation du risque, validée en août 2022 lors de la réunion du Conseil de fondation.

4.4 Rémunérations aux membres du Conseil de fondation du Secours Alpin Suisse

Le dédommagement du Président ainsi que des membres du Conseil de fondation s'oriente sur le « Règlement d'indemnisation – Conseil de fondation » du 25 juillet 2016, approuvé par l'autorité fédérale de surveillance des fondations et par l'Intendance des impôts du canton de Berne le 8 décembre 2016.

Rapport de révision



KPMG AG
Badenerstrasse 172
Case Postale
CH-8036 Zurich

+41 58 249 31 31
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de Secours Alpin Suisse, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe / pp 14 à 18) de Secours Alpin Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et au règlement.

KPMG SA

Reto Kaufmann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Fabian Spörri
Expert-réviseur agréé

Zurich, 24 mars 2023

Impressum

Éditeur : Secours Alpin Suisse, Centre Rega, Case postale 1414, 8058 Zurich-Aéroport

Tél. +41 (0)44 654 38 38, info@alpinrettung.ch, www.secoursalpin.ch

Layout : Redefine GmbH, Zurich

Correctorat, impression : Stämpfli Communication, Berne

Photos : Daniel Vonwiller : couverture, p. 7 ; Rega : p. 2, 15 ; SAS : p. 4, 5, 20 ; Aurélio Valentino : p. 9 ; Angelo Brack : p. 13

Illustrations : Klaus F. Straub : p. 3 ; Redefine GmbH : p. 10, 11, 12

La version allemande du rapport annuel fait foi.

